



Écocitoyens du Bassin d'Arcachon

Écocitoyens du Bassin d'Arcachon
23 avenue Centrale - 33510 Andernos-les-Bains
07 69 40 57 40
ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com
www.ecocitoyensdubassinarcachon.org

Enquête Publique sur le dragage d'entretien du chenal de navigation des ouvrages portuaires et de leur accès dans l'estuaire de la Gironde et la gestion des sédiments dragués

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,

L'association Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon exerce son action sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon, son bassin versant et son ouvert océanique, sur le département de la Gironde et a pour but de protéger, conserver et restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espèces animales et végétales, la biodiversité et les équilibres écologiques fondamentaux, l'eau, l'air, les sols, le sous-sol, les sites, les paysages et le cadre de vie; lutter contre les pollutions et nuisances, /...et, d'une manière générale, agir pour la sauvegarde de ses intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement prudent et équilibré du territoire et de l'urbanisme, ainsi que défendre en justice l'ensemble de ses membres.

Elle est donc fondée à donner son avis sur le projet de dragage d'entretien de l'estuaire de la Gironde et la gestion des sédiments.

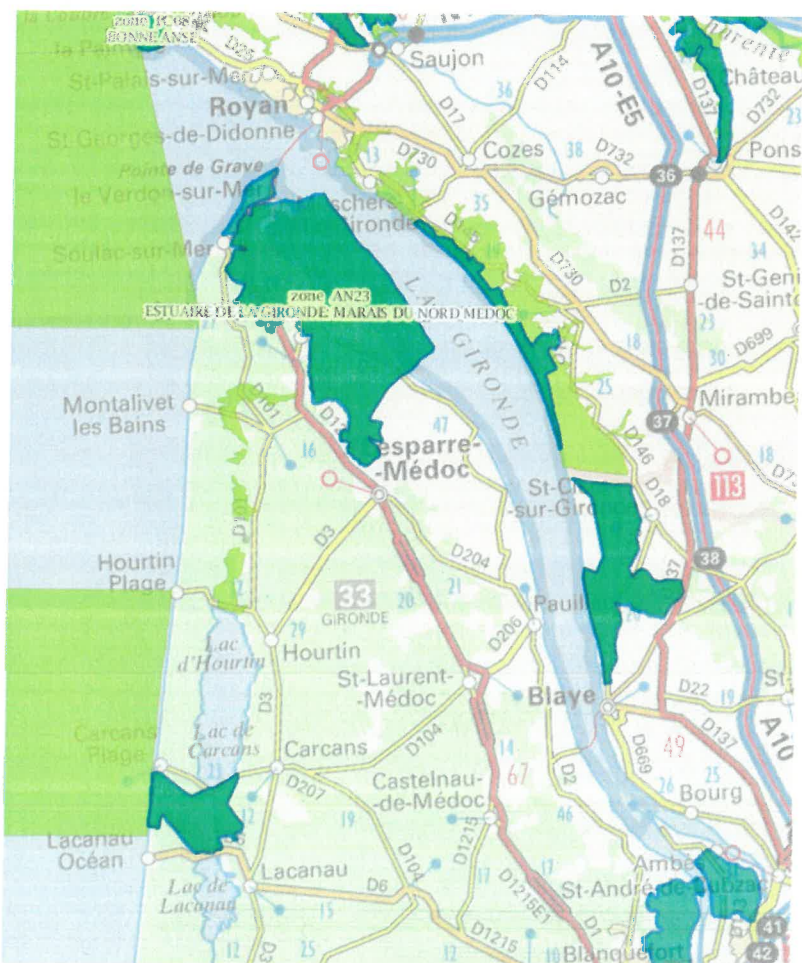
Les travaux sont gigantesques: sur une longueur de plus de 100 km, 8,4 millions de M3 par an de sédiments sont extraits et le projet porte sur 10 ans. En 2016, les dragages ont porté sur 10,8 millions de m3, ce qui est énorme. Des contrôles de type hydro-sédimentaires et physico-chimiques sont prévus.

On peut se demander si à l'issue des 10 ans, un nouveau plan ne devra pas être élaboré pour faire face au comblement du chenal de navigation de l'estuaire, lequel semble dû à l'érosion des terres dans le bassin versant. Le choix d'une agriculture conventionnelle met les sols à nu et le ruissellement des eaux de pluie et les crues provoquent la coulure ds particules fines vers les cours d'eau.

Ce phénomène et et ses conséquences rend les dragages nécessaires et même indispensables mais ces travaux sont sans fin. Si les pratiques agricoles ne changent pas à l'avenir, peut-être faudrait-il envisager une solution autre, qui permettrait d'extraire les sédiments et de les traiter à terre pour réemploi. Des solutions existent, elles sont mises en oeuvre sur le Bassin d'Arcachon car le clapage n'est pas une bonne solution.



Comme le Bassin d'Arcachon, l'estuaire est un site d'intérêt communautaire Natura 2000 pour les habitats. C'est une nurserie pour les poissons migrateurs amphihalins et certaines espèces patrimoniales (esturgeon). En jaune sur la carte.



On note aussi plusieurs sites Natura 2000 Oiseaux, vert clair sur la carte, et plusieurs zones classées en ZICO, zone d'importance pour la conservation des oiseaux, vert vif sur la même carte.

Méfais de la remise en suspension des sédiments

La turbidité doit être surveillée car si elle est trop importante, elle est une gêne pour le développement des plantes aquatiques, la photosynthèse ne pouvant se faire. D'autre part la redéposition sur les zones de moindre courant et l'immersion des sédiments sont nocifs pour les espèces benthiques à cause du manque d'oxygène dissous.

A noter que l'immersion des sédiments sur certaines zones peut détruire la faune benthique qui sert de nourriture à l'avifaune, laquelle pourrait être gravement impactée. On peut parler dans ce cas d'effet définitif et non temporaire.

Les poissons migrateurs amphihalins et les espèces prioritaires de l'estuaires peuvent être impactés par la mauvaise qualité de l'eau due à la remise en suspension des polluants et métaux lourds, dont le cadmium qui dépasse parfois le seuil N1 et le mercure qui tutoie lui aussi ce seuil.

Sur les techniques de dragage

Le dragage mécanique DAB est à proscrire car il crée beaucoup de turbidité et remet en suspension non seulement les MES mais aussi les polluants.

La DIE soulève le sédiment et ses polluants et les envoie plus loin. Il est sûrement efficace pour enlever le fameux bouchon vaseux mais la turbidité est augmentée. Il est à noter que cette technique est employée pour recréer un courant. Nous pensons que cette technique peut avoir un impact très important sur la turbidité et la remise en suspension des polluants d'origine chimique, les hydrocarbures et les métaux lourds.

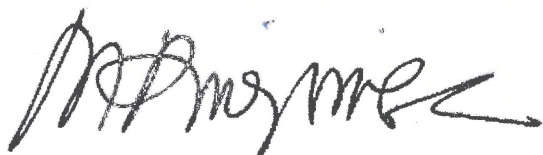
Les dragues aspiratrices DAM et DAS sont préférables mais le problème c'est qu'elles renvoient le sédiments et ses polluants dans le milieu. Ce genre de drague est utilisé dans le Bassin d'Arcachon mais les sédiments sont envoyés à terre vers des bassins de décantation ou bien vers une trémie puis des camions à benne fermée qui les transportent vers des bassins d'épuration.

Nous demandons:

- que soit étudiée la possibilité de récupérer, lorsque c'est techniquement possible, les sédiments pollués et de les envoyer vers des bassins de décantations puis un centre de traitement (dessalement, dépollution, valorisation comme remblais, granulats, etc.) qui reste à créer. Ce centre pourrait être pérenne, vu l'énorme quantité de sédiment à récupérer et traiter.
- qu'il y ait un suivi en particulier sur les zones d'immersion afin de veiller au moindre impact sur les zones sensibles et protégées.
- que soit surveillée la qualité de l'eau au regard des niveaux de polluants et métaux lourds et que les travaux soient arrêtés en cas de dépassement.
- qu'il y ait un suivi régulier sur la quantité d'oxygène dissous lors des injections et immersions.

Monsieur le Président, Messieurs les Commissaires-Enquêteurs, nous vous demandons d'émettre **un avis favorable assorti des réserves ci-dessus**, et vous prions de croire en l'expression de notre considération

Fait à Andernos les Bains, le 27 Janvier 2019



Marie Hélène Ricquier, la Représentante Légale